

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/06/2017



• Briançonnais • Ecrins • Guillemois • Queyras

**DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON**
**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU
GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS**
Conseil syndical n°9 du 7 juin 2017
Délibération n° : 2017.021

Page 1 sur 2

Objet : n°2017.021 : Election du bureau

Par suite d'une convocation en date du 31 mai 2017, les membres composant le Conseil syndical du **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillemois et du Queyras** se sont rassemblés en la Communauté de communes du Pays des Ecrins le 7 juin 2017 sous la présidence de Monsieur Pierre LEROY, Président du **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillemois et du Queyras**, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28).

Secrétaire de séance : Cyrille DRUJON D ASTROS

Etaient présents, absents, excusés, ou représentés :

Titulaires		Suppléants	
Communauté de communes du Briançonnais - 5 Voix			
Maurice DUFFOUR	<i>Absent</i>	Francine DARDEN	<i>Absente</i>
Guy HERMITTE Pour le Président empêché, Le 1er vice-Président,	<i>Absent</i>	Thierry BOUCHIE	Présent
Pierre LEROY	Présent	Thyphaine BERTHET BOUTARIC	<i>Absente</i>
Sébastien FINE	<i>Absent</i>	Eric PEYTHIEU	<i>Absent</i>
Catherine VALDENNAIRE	<i>Absent</i>	Jean Pierre SEVREZ	<i>Absent</i>
Communauté de communes du Guillemois Queyras – 4 voix			
Christian LAURENS	<i>Absent</i>	Valérie GARCIN EYMEOD	<i>Absent</i>
Bernard LETERRIER	<i>Absent</i>	Dominique MOULIN	Présent
Serge LAURENS	<i>Absent</i>	Maxime BERARD	<i>Absent</i>
Max BREMOND	Présent	Jean Louis BERARD	<i>Absent</i>
Communauté de communes du Pays des Ecrins -2 voix			
Cyrille DRUJON D ASTROS	Présent	Jean Robert RICHARD	<i>Absent</i>
Jean CONREAUX	Présent	Martin FAURE	<i>Absent</i>

Vu

L'arrêté préfectoral n°2015-190-2 en date du 08 juillet 2015, actant la transformation de l'association du Pays du Grand Briançonnais des Ecrins au Queyras en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillemois et du Queyras ;

Les modifications apportées aux statuts du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillemois et du Queyras ;

La délibération N°2016.002 relative à l'élection du Président ;

La délibération N°2016.003 relative à l'élection des Vice-Présidents ;

CONSIDERANT :

Que le Président ne peut être le représentant d'une des Communautés de communes membre quand il siège au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillemois et du Queyras ;

Que les 3 communautés de communes membres du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillemois et du Queyras doivent être représentées par 2 membres au bureau dont un est le Président de l'EPCI ;

Qu'il convient lors des bureaux de pouvoir engager les trois communautés de communes sur les décisions prises ;

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/06/2017



• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU
GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS

Conseil syndical n°9 du 7 juin 2017

Délibération n° : 2017.021

Page 2 sur 2

Objet : n°2017.021 : Election du bureau

APRES EN AVOIR DELIBERE ET VOTE PAR :

Nombre de membres en exercice	11	Nombre de suffrages	6		
Nombre de membres présents	6	Nombres de membres représentés	0		
Nombre de suffrages exprimés		6			
Pour	6	Contre	0	Abstention	0

LE CONSEIL SYNDICAL

Décide de ne pas modifier les vices présidences et que la composition du bureau soit ainsi :

- Président : Monsieur Pierre LEROY ;
- Premier vice-président, membre représentant la Communauté de communes du Pays des Ecrins, Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS ;
- Deuxième vice-président, membre représentant la Communauté de communes du Guillestrois Queyras, Monsieur Max BREMOND ;
- Troisième vice-président, membre représentant la Communauté de communes du Guillestrois Queyras, Monsieur Christian LAURENS ;
- Membre représentant la Communauté de communes du Briançonnais, Monsieur Gérard FROMM et Monsieur BOUCHIE.
- Membre représentant la Communauté de communes du Pays des Ecrins, Monsieur Jean CONREAUX.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil syndical.


Le Président,
Pierre LEROY